

CENTRE DE BILANS DE COMPETENCES BGE ADIL



BILAN DE COMPETENCES TRANSITION

24H (12h face-à-face, 12h en autonomie) pour faire le point sur votre carrière et préparer votre avenir professionnel.

CONSTRUISEZ VOTRE AVENIR PROFESSIONNEL AVEC L'AIDE D'UN CONSEILLER EXPERIMENTE

Un questionnaire sur votre avenir professionnel ? Sur une nouvelle orientation ? Le Bilan de compétences vous permet de faire le point sur votre situation de carrière et personnelle et de faire les bons choix pour la suite de votre parcours professionnel.

Le **BILAN DE COMPETENCES TRANSITION** a pour objectif de déterminer un projet professionnel réaliste et réalisable basé sur l'analyse de vos motivations, de vos compétences professionnelles et de vos aptitudes et aspirations.

A l'issu du parcours, vous serez en mesure de mettre en œuvre une nouvelle orientation professionnelle ou de donner un nouvel élan à votre vie professionnelle ou encore d'identifier (valider le projet) un autre métier.

- 24 heures sur 8 à 16 semaines
- Passation du test MOTIVA : La motivation est un élément déterminant !
- Un plan d'actions final avec des pistes concrètes

POURQUOI REALISER UN BILAN DE COMPETENCES TRANSITION ?

Je souhaite faire un point et réfléchir à la suite de mon parcours professionnel

Je souhaite explorer une nouvelle orientation professionnelle

Je souhaite donner un élan à ma vie professionnelle

Je souhaite changer de métier

Je souhaite transférer une passion personnelle en activité professionnelle

Je souhaite faire le point sur mes compétences (référentiel métier)

Je souhaite identifier une formation pour compléter mes compétences

UN DEROULEMENT EN 3 PHASES

La phase préliminaire : analyse des besoins

Prise de connaissance de la situation personnelle et professionnelle

Pour en savoir plus, contactez-nous ! **BGE ADIL** 01 45 80 51 55 bilansdecompetences@bge-adil.eu

Identification des attentes et des besoins
Présentation du calendrier du bilan et des outils mis en œuvre

La phase d'investigation : analyse interne 1/2

Passation du test MOTIVA et restitution
Définition des priorités, traits de personnalité, attentes professionnelles
Elaboration du portefeuille de compétences professionnelles
Réalisation d'une synthèse du bilan personnel et professionnel

La phase d'investigation : analyse externe 2/2

Exploration et étude des pistes et des hypothèses de perspectives d'évolution
Collecte des informations documentaires et réaliser des enquêtes métiers
Elaboration d'un projet professionnel en lien avec la faisabilité des pistes envisagées
Détermination d'un plan d'actions et des moyens de réalisation

La phase de conclusion : synthèse et mise en œuvre

- Validation du positionnement professionnel
- Construction d'un plan d'actions, un plan de formation...

Synthèse du travail réalisé remise en fin de parcours
Entretien post-bilan à 6 mois

TEST MOTIVA

Basé sur des recherches sur la motivation, Motiva Individual fournit tous les éléments pour réaliser une analyse fine et complète de votre état d'esprit motivationnel.

Le BILAN DE COMPETENCES TRANSITION est réalisable en présence, à distance ou en mixte.

Durée de la formation : 24h sur 8 à 16 semaines. 12h en face-à face avec le conseiller + 12h en autonomie

Horaires : rendez-vous durant la journée en semaine : de 9h30-12h30 puis 13h30-17h30

Lieux :

Paris 14e, 23 rue Dareau
Paris 15e, Le Morning, 27 rue Colonel Pierre AVIA
Nogent-sur-Marne (94), 2 Bld Albert 1^e

Public :

Salariés en CDI, CDD ou intérim
Demandeurs d'emploi

Le Bilan de **COMPETENCES TRANSITION** est éligible au CPF, OPCO, CSP et Pôle Emploi

1900 €, éligible à une prise en charge CPF

Contactez :01 45 80 51 55 et bilandecomptences@bge-adil.eu

Pour en savoir plus, contactez-nous ! **BGE ADIL** 01 45 80 51 55 bilansdecompetences@bge-adil.eu

BILAN DE COMPETENCES ENTREPRENEURIALES

1 Journée (7h) pour faire le point sur le transfert de vos compétences vers un projet de création d'entreprise



IDENTIFIEZ VOS COMPETENCES NECESSAIRES A LA CREATION D'ENTREPRISE AVEC UN CONSEILLER COMPETENCES/ENTREPRENEURIAT

Vous envisagez de créer une activité indépendante comme alternative au retour à l'activité professionnelle. Il paraît essentiel d'évaluer les compétences requises pour le statut d'entrepreneur et pour le nouveau métier dans le cadre de votre création d'entreprise.

Le **BILAN DE COMPETENCES ENTREPRENEURIALES** a pour objectif de déterminer une cartographie des axes de compétences, d'expertises professionnelles ou personnelles transférables pour acquérir ou améliorer la posture entrepreneuriale. Il permet d'identifier les freins et les contraintes à la réalisation du projet entrepreneurial et d'organiser un plan d'actions selon les conditions de réussite.

Le **BILAN DE COMPETENCES ENTREPRENEURIALES** détermine les compétences acquises, à développer ou à acquérir pour mettre en œuvre un projet de création d'entreprise réaliste et réalisable.

- 1 journée pour évaluer vos compétences
- La validation de vos compétences au service de votre projet
- Un plan d'actions final avec des pistes concrètes

POURQUOI REALISER UN BILAN DE COMPETENCES ENTREPRENEURIALES ?

Je souhaite changer de métier et/ou de statut

J'envisage de créer ou reprendre une entreprise mais je ne sais pas si j'ai les compétences requises

Je souhaite identifier mes compétences transférables à mon projet entrepreneurial et celles que je dois acquérir

UN DEROULEMENT BASE SUR L'AUTO-EVALUATION ET LA CONFRONTATION DU PROJET

Autoévaluez vos compétences, vos savoirs, vos savoir-être

Passation d'un test d'évaluation d'aptitudes entrepreneuriales

Identification des grandes familles de compétences pour créer et développer une entreprise

Elaboration d'une cartographie des compétences entrepreneuriales

Définition de l'évolution des compétences acquises ou à acquérir au fil du parcours entrepreneurial

Positionnez et valorisez vos compétences vers l'entrepreneuriat

Identification de vos acquis professionnels et extra-professionnels transférables dans une perspective de création d'entreprise

Evaluation des caractéristiques personnelles constituant des atouts pour entreprendre

Identification dans votre situation personnelle des freins à la création/reprise d'entreprise

Synthétisez le projet en termes de compétences, de faisabilité et de mise en œuvre

Validation du réalisme de la démarche du projet (calendrier, précision du projet, intégration des contraintes, réseau, posture entrepreneuriale)

Détermination de l'offre, de la cible et de la commercialisation confrontées aux compétences à mobiliser

Elaboration d'un plan d'actions de mise en œuvre du projet et ses conditions de réussite

Une synthèse du travail réalisé est remise en fin de parcours

Un conseiller doublement expert !

Le BILAN DE COMPETENCES ENTREPRENEURIALES est réalisé par un conseiller expérimenté en bilan de compétences et spécialisé dans la création d'entreprise.

Le BILAN DE COMPETENCES ENTREPRENEURIALES est réalisable en présence, à distance ou en mixte.

Durée de la formation : 7h sur 1 journée

Horaires : de 9h -12h30 puis 13h30-17h30

Lieux :

Paris 14e, 23 rue Dareau

Paris 15e, Le Morning, 27 rue Colonel Pierre AVIA

Nogent-sur-Marne (94), 2 Bld Albert 1^e

Public :

Salariés en CDI, CDD ou intérim

Demandeurs d'emploi

Le Bilan de COMPETENCES ENTREPRENEURIALES est éligible au CPF, OPCO, CSP et Pôle Emploi

880 €, éligible à une prise en charge CPF

Contactez : 01 45 80 51 55 et bilansdecompetences@bge-adil.eu